

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Arrêté du 4 septembre 2019 complétant le programme philatélique de l'année 2020, et fixant le programme philatélique de l'année 2021 (1^{re} partie)

NOR : ECOI1921660A

Le ministre de l'économie et des finances,

Sur le rapport du président-directeur général du groupe La Poste,

Vu l'arrêté du 17 juillet 2018 complétant le programme philatélique de l'année 2019 et fixant le programme de l'année 2020 (1^{re} partie) ;

Vu l'arrêté du 29 janvier 2019 clôturant le programme philatélique de l'année 2019, et fixant le programme philatélique de l'année 2020 (2^e partie),

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le programme philatélique de l'année 2020 est complété comme suit :

Série « Restauration de Notre-Dame de Paris » :

Création d'une nouvelle série.

Série « commémoratifs et divers » :

Ariane 6, lancement inaugural.

Timbres Passion.

80^e anniversaire de l'Ordre de la Libération.

400^e anniversaire du rattachement du Béarn à la France.

Art. 2. – Le programme philatélique de l'année 2021, 1^{re} partie, est fixé comme suit :

Série « commémoratifs et divers » :

Gustave Roussy.

Centenaire de la naissance de Georges Brassens.

Bicentenaire de l'Ecole nationale des chartes.

Elsa Triolet.

Bicentenaire de la mort de Napoléon I^{er}.

Bicentenaire de la naissance de Gustave Flaubert.

Fromageries Bel (patrimoine industriel).

Série « touristique » :

Bibracte - Mont Beuvray (Morvan-Bourgogne).

Chapelle royale de Dreux (Eure-et-Loir).

Le village élu village préféré des Français au cours de l'année 2020.

Emissions internationales :

Europa : la faune en danger.

Euromed : les bijoux traditionnels de Méditerranée.

Série « Restauration de Notre-Dame de Paris ».

Série « Cœur ».

Série « Capitales Européennes » : Ljubljana.

Série « Croix-Rouge ».

Série « Fête du Timbre ».

Série « Timbres de correspondance » : 12 émissions.

Série « Métiers d'art ».

Art. 3. – Le président-directeur général du Groupe La Poste est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 4 septembre 2019.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général des entreprises,
T. COURBE